

**Conseil d'établissement de
L'école Saint-Barthélemy**

**Procès-verbal de la réunion du
Jeudi 23 janvier 2020
- Local 302 du pavillon des Érables –
18h30 à 21h**

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables
Nadia Bourahla, enseignante pavillon des érables
Élisa Montaruli, Parent, pavillon Sagard
Anne Plessis-Bélair, Enseignante, pavillon des Érables
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables
Solen Poirier, parent substitut, Pavillon Sagard
Geneviève Dionne, parent, pavillon Sagard et des Érables
Jessie Duvivier, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables
Stéphane Cantin, parent, pavillon Sagard
Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables
Laurent Phaneuf, éducateur au SDG, pavillon des Érables
Alexandre Lavoie, Directeur adjoint, pavillon des Érables
Marie-Josée Normandin, Directrice

Le quorum est constaté par la présidente.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Marie-Lise Dion, appuyée par Élisa Montaruli, l'ordre du jour est adopté tel présenté.

- Adoptée à l'unanimité

3. Question du public :

Aucune

4. Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2019

Des corrections sont apportées au point 8.3, 8.4 et 8.7 pour clarifier le texte.

Sur proposition de Renée Martineau, appuyée par Laurent Phaneuf, le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019 est adopté tel que modifié.

- Adoptée à l'unanimité

5. Suivi au procès –verbal du 17 décembre 2020

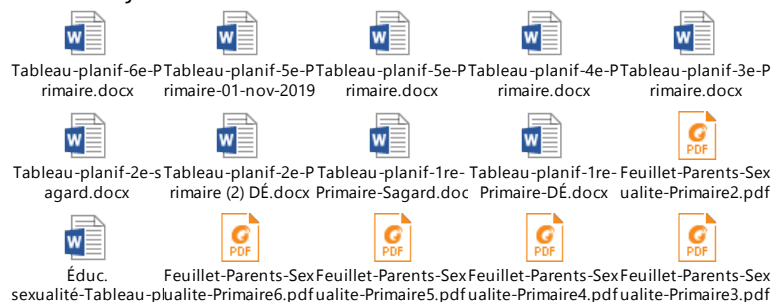
Les suivis seront faits au fil de l'ordre du jour.

6. Dossier à adopter : aucun

7. Dossiers à approuver

7.1. Éducation à la sexualité (planification)

Documents joints :



Une présentation est faite des feuillets qui seront envoyés aux parents en fonction de l'année de leurs enfants. Des questions sont posées sur les feuillets et l'envoi et nous discutons des enjeux potentiels. La démarche d'exemption est expliquée.

Une présentation est faite des principaux points de la planification des apprentissages selon les années et les pavillons. L'enseignement sera fait par les titulaires, et une sexologue a été engagée pour enseigner les volets vie amoureuse et agressions sexuelles. Ces contenus entre février et juin.

Un filet de sécurité a été mis en place pour s'assurer de la présence des professionnels lorsque les cours seront donnés aux élèves.

On nous explique aussi qu'il y a plusieurs niveaux possibles : les enseignants peuvent y avoir recours, en fonction des réactions de la classe.

On nous présente les fiches, les outils, et les thèmes qui seront abordés.

Sur proposition de Sébastien Lanouette, appuyée par Nancy Martins, la planification de l'éducation à la sexualité, comme présenté dans les fiches jointes en annexes est adoptée tel que présenté

- Adoptée à l'unanimité

7.2. Sorties éducatives et campagnes de financement

On nous présente le tableau des sorties éducatives. (Voir pièce jointe)

Sur proposition de Anne Plessis-Bélaïr, appuyée par Jessie Duvivier, les sorties éducatives et les campagnes de financement présentées dans le tableau en pièce jointe sont adoptées tel que présentées.

- Adoptée à l'unanimité

7.3. Transferts fonds 4 vers le fonds 9

Pas de transferts à effectuer

7.4. Comité bienveillance

Des explications sont données sur ce qu'est ce comité. Il réfléchit à la manière de communiquer avec les parents et faire des suivis lorsque des comportements sont inadéquats.

Commenté [DG1]: Si je lis ceci, je ne comprends pas à quoi sert de comité. Est-ce que ma tentative fonctionne?

7.5. Mesures dédiées



mesures
dédiées-automne 20

Voir le document en annexe. Des explications sont données sur la répartition des argents du ministère vers la Commission scolaire et puis vers notre école.

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Résolution # 20200123-001

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Barthélemy confirme que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 394 472.00 \$

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Barthélemy confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);

- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le rattrapage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Sur proposition de Geneviève Dionne, appuyée par Solen Poirier, la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées sont adoptées tel que présentées.

- Adoptée à l'unanimité

8. Sujets d'information :

8.1. Projet éducatif suivi

Il y aura une formation le 28 janvier dans le gymnase de Sagard, pour les enseignants des deux pavillons, sur la compétence « Résoudre » en mathématique. Suite à cette formation, nous pensons être capables de dégager les moyens à utiliser pour mettre en place notre projet éducatif.

Le choix des jeux du SDG de Érables a été fait en tenant compte de cette compétence. Beaucoup de choses sont à définir encore pour le service de garde.

8.2. Vérification du plomb dans l'eau (suivi)

Pas de nouvelles, on attend que les tests soient faits. Nous discutons de l'enjeu. Nous demandons comment nous pouvons être plus proactifs, malheureusement, c'est difficile, voire impossible.

8.3. Comité des usagers du service de garde

Il y aura une rencontre le 25 février. On a trouvé un nouveau membre pour compléter le comité. Il y a maintenant 3 parents. On demande si nous pouvons envoyer un courriel pour recruter des parents de Des Érables pour le comité.

8.4. Fondation et Génie-Arts

Une rencontre de la Fondation de l'école a eu lieu hier et Mme Normandin a présenté les enjeux spécifiques au programme Génie-Arts, liés aux demandes de subventions refusées. Nous attendons une réponse de la Fondation prochainement.

Il est proposé de faire un point lors de la prochaine rencontre et d'envoyer des commentaires sur une lettre écrite par Élixa et Josée à l'intention du Ministère pour en discuter de façon plus approfondie, car le problème du financement des activités de Génie-Arts est récurrent. On comprend que la Fondation ne peut se porter garante

du financement stable de Génie-Arts.

Des stratégies sont discutées pour favoriser les dons des parents dans le cadre du programme Génie-Art, par exemple le renvoi d'une demande par l'info-parent pour ceux qui n'auraient pas acquitté les frais « volontaires ».

Geneviève s'engage à faire le lien entre le CÉ et la Fondation sur une base régulière.

Il est dit que le refus des subventions, combiné à la perte des budgets de l'école Montréalaises pourrait mettre en difficulté le projet Génie-arts. Certains se demandent si nous ne devrions pas faire du pavillon des Érables une école à vocation particulière autour du programme Génie-Arts.

9. Sujets de consultation

9.1. Photo scolaire

Sur proposition de Nancy Martins, appuyée par Stéphanie Dion, il est proposé de retenir les services de photo repensée pour effectuer les photos scolaires pour l'année 2020-2021

- Adoptée à l'unanimité

9.2. Lettre - projet de loi 40

Nous faisons une récapitulation des discussions que nous avons eue lors des deux derniers CÉ et par courriel, au sujet d'une lettre à écrire par le CÉ sur des enjeux de la représentation des parents suggérée dans le projet de loi 40. La première ébauche de lettre contenait également une discussion sur les changements proposés aux commissions scolaires. Si tous les membres s'entendent sur le contenu de la lettre portant sur la représentation des parents, il n'y a pas de consensus sur la partie qui porte sur l'abolition des commissions scolaires.

Il est rapporté que cela est discuté aussi au comité de parents de la CSDM et que c'est aussi un sujet discussion important.

Il est suggéré de faire une 3^e version de la lettre qui inclut seulement l'enjeu de représentation du CE, en y ajoutant un qui reconnaît l'importance du soutien des commissaires scolaires lorsqu'il y a des enjeux à l'école. Stéphanie rédigera le paragraphe et Geneviève fera suivre la lettre par courriel et les membres pourront voter son approbation ou non par Doodle. Elle enverra ensuite à qui de droit.

9.3. Régie interne (suivi)

Pas eu de rencontre, car nous attendons ce qui adviendra du projet de loi 40.

10. Tour de Table

10.1. Représentant du comité de parents de la CSDM

Stéphane fait un retour sur la réunion à laquelle il a participé. En plus des points sur le projet de loi 40, il a été question du déneigement qui se fait de façon dangereuse en fonction des heures de circulation des élèves dans plusieurs secteurs de la CSDM. **Il a aussi été discuté du PTRDI et des trottibus.**

11. Varia

Monsieur Jobidon de la ville de Montréal pourrait venir nous rencontrer pour discuter des enjeux de sécurité autour de l'école. Geneviève confirmera la rencontre auprès de M. Jobidon pour le prochain CE.

12. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 19 février 2020.

La séance est levée à 21h08.

Marie-Josée Normandin, directrice

Geneviève Dionne, présidente du Conseil d'établissement